

La solidarité entre jeunes n'est pas un vain mot

Treillières — En fin d'année, trois jeunes Treilliérains ont organisé un concert. La recette ira abonder un fonds destiné à aider d'autres jeunes dans l'accès aux loisirs, via le centre communal d'action sociale.

Trois jeunes de la commune — Camille Guinouët, Andréa Zavorsky et Cédric Lombaerde — ont décidé, en décembre, d'organiser un concert dans le cadre du nouveau concept d'animations « Saison jeunesse », initié au sein du service jeunesse à l'adresse des 15 à 20 ans.

« Notre objectif est d'impliquer au maximum les jeunes dans l'organisation de leurs loisirs, rappelle Sébastien Jacob, responsable du service municipal. Il n'y a plus d'accueil permanent, mais des invitations à des événements réguliers. » Ce concert avec des groupes rock et des Dj's locaux en faisait donc partie.

Lutter contre l'exclusion sociale

Le trio avait cependant voulu lui donner une dimension solidaire. « Nous souhaitons que les recettes de la billetterie soient remises au centre communal d'action sociale (CCAS), afin d'aider de jeunes Treilliérains qui ont des difficultés matérielles pour s'inscrire à des activités de loisirs », souligne Camille Guinouët. Résultat : un joli chèque de 515 € offert, jeudi, à Magali Lemasson, conseillère déléguée à l'action sociale, et à Isabelle Fetièrre, responsable du CCAS.

« Depuis le printemps 2019, le conseil d'administration du CCAS peut attribuer des chèques d'accompagnement personnalisé sport et loisirs (CAP), confirme Magali Lemasson. Cette mesure a pour objectif de faciliter l'accès aux activités sport-



Camille Guinouët, Andréa Zavorsky et Cédric Lombaerde ont remis un chèque de 515 € à l'intention du CCAS en présence des élus, de la responsable du CCAS et du président de l'association Renaissance du Haut-Gesvres

PHOTO QUESTFRANCE

ves, culturelles et de loisirs pour les enfants des familles treilliéraines à faibles revenus et de lutter ainsi contre l'exclusion sociale. »

Le dispositif pourrait être prochainement élargi aux bénéficiaires du RSA et aux personnes en situation de handicap.

Alain Royer, le maire, et Catherine Cadou, première adjointe, saluent l'initiative des trois jeunes. « Que des jeunes s'engagent ainsi dans cette

forme de solidarité est tout à fait remarquable. »

Des élus satisfaits du comportement particulièrement responsable des organisateurs. « La salle et le matériel mis à la disposition par la commune ont été restitués dans un parfait état. Ça donne envie de recommencer ! »

L'association Renaissance du Haut-Gesvres assurait un appui technique (billetterie, bar) à la soirée qui a

rassemblé quelque 150 personnes. « Normal, ils nous avaient donné un coup de main lors de la fête du château du Haut-Gesvres que nous proposons chaque année au début de l'été, indique Patrice Rossard, le président. Nous nous devons à notre tour de les épauler. »

Le début très probablement d'une collaboration régulière...